

# REPÈRES SUR LA TORTURE, LA PEINE DE MORT ET LE DROIT D'ASILE.

## TORTURE /

1984

L'Assemblée des Nations unies adopte la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

1987

La Convention contre la torture entre en vigueur.

174

Nombre de pays qui ont ratifié la Convention contre la torture en 2024 (UN.ORG)

1/2

Des cas de torture ont été signalés dans un pays sur deux au cours des dernières années

(UN MONDE TORTIONNAIRE, RAPPORT ACAT-FRANCE 2021)

50 000

Estimation du nombre de survivants de la torture vivant dans l'Union européenne

(OHCHR)

## PEINE DE MORT //

1977

L'Assemblée générale des Nations unies adopte la première résolution appelant à un moratoire sur les exécutions.

1981

La France abolit la peine de mort. (Loi du 9 octobre 1981).

1983

Le Conseil de l'Europe adopte le premier instrument juridiquement contraignant prévoyant l'abolition inconditionnelle de la peine de mort en temps de paix : le Protocole n° 6 à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Ce texte est actuellement ratifié par les 46 États membres.

1989

Adoption du Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

2007

Le Parlement français autorise la ratification de ce deuxième protocole facultatif. La France y adhère.

144

Nombre de pays qui ont aboli la peine de mort ou abandonné sa pratique en 2023

(COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT)



60%

16

C'est le nombre de pays qui ont procédé à des exécutions en 2023, contre 20 en 2022

(COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT)

Proportion des exécutions mondiales survenues en Iran et en Chine en 2023

(COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT)



1 153

EXÉCUTIONS ENREGISTRÉES DANS LE MONDE EN 2023, SOIT UNE HAUSSE DE 31 % PAR RAPPORT AUX 883 ENREGISTRÉES EN 2022

(COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT)

## DROIT D'ASILE ///

1951

Adoption de la Convention relative au statut des réfugiés par les Nations Unies.

1967

Protocole relatif au statut des réfugiés, supprimant les limites géographiques et temporelles de la Convention de 1951.

26,4 MILLIONS

C'EST LE NOMBRE DE RÉFUGIÉS DANS LE MONDE SELON LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (UNHCR) EN 2023



1 %

Proportion des réfugiés dans le monde qui sont réinstallés chaque année dans un pays tiers. (UNHCR)



70 %

Pourcentage de réfugiés venant de ces cinq pays seulement : Syrie, Venezuela, Afghanistan, Sud-Soudan et Myanmar. (UNHCR)



Afghanistan



Sud-Soudan



Syrie



Venezuela



Myanmar

## ONG CHRÉTIENNE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

1974

Création de l'ACAT-France (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) par Hélène Engel et Édith du Tertre

1982

Inscription de la lutte pour l'**abolition de peine de mort** dans le mandat de l'ACAT-France

1984

L'ACAT-France obtient le **statut consultatif auprès des Nations unies**



1997

**ÉVÉNEMENT MARQUANT**  
Campagne pour l'abolition de la peine de mort en Afrique

1992

Reconnaissance d'**utilité publique**  
Lancement du programme de **correspondance avec les condamnés à mort**

1989

**Lauréat du Prix des Droits de l'Homme** de la République française

1997  
Inscription de la **défense du droit d'asile** dans le mandat de l'ACAT-France



2001

**ÉVÉNEMENT MARQUANT**  
Participation active à la Conférence mondiale contre le racisme à Durban

2006

La première **Nuit des Veilleurs** du **26 juin** réunit chrétiens et militants unis contre la torture

2006

L'ACAT-France devient membre de la Coalition mondiale contre la peine de mort (**WCADP**)

2010

Publication du premier rapport **Un monde tortionnaire** (puis 2011, 2013, 2014, 2016, 2021)



2017

**ÉVÉNEMENT MARQUANT**  
Participation à la création de la **Plateforme droits de l'Homme**

2016

**Premier rapport L'ordre et la force** qui documente l'usage de la force par les représentants de la loi en France (suivi d'un second en 2020, *Maintien de l'ordre : à quel prix ?*)

2012

L'ACAT-France devient **membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)**

2022

Ancienne condamnée à mort au Liban, Antoinette Chahine devient ambassadrice ACAT-France

2024

**50<sup>e</sup> anniversaire de l'ACAT-France** avec une année de mobilisation et de célébrations



**30**

L'ACAT-FRANCE INTERVIENT **DANS PLUS DE 30 PAYS** À TRAVERS LE MONDE.

**100**

L'ACAT-FRANCE COLLABORE AVEC PLUS DE 100 **ORGANISATIONS LOCALES ET INTERNATIONALES.**

Plusieurs prix et distinctions pour son travail en faveur des droits de l'Homme, y compris le **Prix des Droits de l'Homme de la République Française** en 1989, le **Prix des Droits de l'Homme de la ville de Weimar** en 1998, ainsi que des reconnaissances diverses au sein de l'ONU et du Conseil de l'Europe.



**25 500**

**NOMBRE DE MEMBRES, SYMPATHISANTS ET DONATEURS RÉGULIERS QUI CONTRIBUENT AUX ACTIONS DE L'ACAT-FRANCE.**



Depuis sa création, l'ACAT-France a déposé plus de 1 000 plaintes pour actes de torture ou mauvais traitements.



Plus de 500 actions par an en soutien aux victimes de torture et pour la promotion des droits de l'Homme.



L'ACAT-France envoie en moyenne 50 appels par an pour des situations critiques de torture ou de peine de mort.



Chaque année, l'ACAT organise des temps de formation et d'éducation aux droits de l'Homme pour sensibiliser et former les militants aux droits de l'homme.

